



COMMUNE DE CHANVERRIE

**CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 JUN 2023**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023

Nombre de présents ou représentés : 31

PRESENTS : Kelly ALAIN, Florence AUBINEAU, Dominique BITAUD, Florence BORDERON, Philippe BRIN, Anne-Marie CAS, Loïc CHEVALIER, Josselin DEFOIS, Gérard DOUMENC, Jérôme DUHAMEL, Jean-François FRUCHET, Alette GARNIER, Miguel GUIGNARD, Marie-Claire GUINAUDEAU, Gaëtan HÉRAULT, Nadège JOBARD, Françoise LANDREAU, Ludovic LEFORT, Lucie LEROUX, Claudine LORILLEUX, Stéphane MAINDRON, Anne-Marie MALEK, Ky MOUA, Jean-Michel MURZEAU, Myriam POIRIER, Nadine ROUTHIAU, Olivier ROY, Béatrice SORIN.

POUVOIRS : Véronique BELLANGER donne pouvoir à Kelly ALAIN
Nicolas MARTINEAU donne pouvoir à Dominique BITAUD
Raphaël NERAUD donne pouvoir à Claudine LORILLEUX

ABSENT EXCUSE : Isabelle GREFFIER

ABSENT : Pascal RAUD

SECRETAIRE : Florence BORDERON

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de CHANVERRIE dûment convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Verrie, à CHANVERRIE, sous la Présidence de Monsieur Jean-François FRUCHET, Maire.





Affaire n° 01

OBJET	VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE ET CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS
--------------	--

Rapporteur : Monsieur Gérard DOUMENC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la commande publique

VU la délibération DEL-04-06-2019 approuvant le démarrage de l'étude du projet de rénovation de la salle polyvalente de Chambretaud

VU l'évaluation énergétique réalisée par le SYDEV en juin 2019

VU la DEL-13-09-2022 relative à la convention avec le SYDEV pour la réalisation d'une étude d'aide à la décision concernant la création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour alimenter la salle polyvalente et la salle de la Mariée de Chambretaud, sur la Commune de Chanverrie

CONSIDERANT le projet de rénovation de la salle polyvalente de Chambretaud et la création d'une chaufferie bois, Monsieur le Maire rappelle qu'une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence Interstices Architectes.

L'avant-projet définitif (APD) joint en annexe, a pour objet la rénovation énergétique de la salle polyvalente ainsi que la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur permettant de chauffer la salle polyvalente ainsi que la salle de la Mariée.

L'aménagement projeté en complément de la rénovation énergétique de la salle polyvalente est la rénovation du hall d'entrée, la création d'un espace office et la rénovation complète de l'espace sanitaires. Les espaces de rangements seront également rénovés. Une extension sera réalisée pour la création d'une chaufferie bois avec deux chaudières à granulés permettant de chauffer via un réseau de chaleur la salle polyvalente et la salle de la Mariée.

Le coût prévisionnel de l'opération de rénovation de la salle polyvalente, de la construction d'une chaufferie bois avec le réseau de chaleur (alimentant la salle polyvalente et la salle de la Mariée) est estimé à 879 100,00 € HT, hors VRD et espaces verts, hors mobilier, hors honoraires.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif présenté et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 879 100,00 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire
- **AUTORISE** le lancement de la phase DCE et à lancer la consultation pour les marchés de travaux
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2023



Affaire n° 02

OBJET	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE ET CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS
--------------	--

Rapporteur : Monsieur Gérard DOUMENC

VU la délibération DEL-04-06-2019 approuvant le démarrage de l'étude du projet de rénovation de la salle polyvalente de Chambretaud

VU l'évaluation énergétique réalisé par le SYDEV en juin 2019,

VU la DEL-13-09-2022 relative à la convention avec le SYDEV pour la réalisation d'une étude d'aide à la décision concernant la création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour alimenter la salle polyvalente et la salle de la Mariée de Chambretaud, sur la Commune de Chanverrie

VU le programme régional FEDER du fonds européen de développement régional, du fonds social européen plus et du fonds pour une transition juste ;

CONSIDERANT le projet de rénovation de la salle polyvalente de Chambretaud et la création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour alimenter la salle polyvalente et la salle de la Mariée de Chambretaud, sur la Commune de Chanverrie ;

Monsieur le Maire explique l'Appel à projet (AAP) relatif à l'objectif spécifique (OS) 5.2 du FEDER : encourager le développement social économique, environnemental intégré et inclusif, ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que les zones urbaines.

Le coût prévisionnel de l'opération de rénovation de la salle polyvalente, de la construction d'une chaufferie bois avec le réseau de chaleur et de la rénovation énergétique de la salle de la Mariée est estimé à 954 100,00 € HT.

Le projet est susceptible de bénéficier de subvention au titre du programme régional FEDER.

Le projet de demande d'Appel à projet est présenté au Conseil Municipal.

Le plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN EURO HT	NATURE DES RECETTES	MONTANT EN EURO HT
Honoraires :	75 000,00 €	Etat - Fond vert (en cours d'instruction)	100 000.00 €
Travaux rénovation salle polyvalente et création d'une chaufferie bois :	879 100,00 €	FEDER	200 000.00 €
		Conseil Départemental (non déposé à ce jour)	50 000,00 €
		Région : Rénovation exemplaire (non déposé à ce jour)	200 000,00 €
		SYDEV Ademe (non déposé à ce jour)	20 000.00 €
		SYDEV Aide rénovation (non déposé à ce jour)	60 000.00 €
		Autofinancement	324 100.00 €
TOTAL HT	954 100.00 €	TOTAL HT	954 100.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** la Région Pays de la Loire pour l'octroi de la subvention d'un montant de 200 000.00 € relative au financement du projet de rénovation de la salle polyvalente de Chambretaud et la création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour alimenter la salle polyvalente et la salle de la Mariée de Chambretaud, sur la commune de Chanverrie estimé au 12 juin 2023 à 954 100,00 € au titre de l'Appel à projet du FEDER



Points divers

- Visite d'Euratlantic le jeudi 6 juillet 2023 à 18h30 sur le site
Un moment de convivialité sera prévu à suite la visite
Le Conseil Municipal aura ensuite lieu à 20h30



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et trente minutes.
La date du prochain Conseil Municipal est fixée au jeudi six juillet deux mille
vingt-trois.

Affiché le quatorze juin deux mille vingt-trois et mis en ligne sur www.chanverrie.fr



Le secrétaire de séance,



Florence BORDERON

Le Maire,



Jean-François FRUCHET